

# Trait d'Actions

N°34 - JUIN 2008

BULLETIN D'INFORMATION DES DÉLÉGUÉS DE LA MSA DE SAÛNE-ET-LOIRE

SOMMAIRE

## Page 2

- Rencontre annuelle des délégués responsable et adjoints  
Un échelon local qui marche
- Brèves



## Page 3

- Evaluation des risques : tous concernés !
- Brève



## Page 4

- Journée départementale prévention santé-citoyenneté : «Je fais la fête et après ?»  
Une première très réussie !
- Brèves

## EDITORIAL

### Pour un mutualisme actif et adapté

*J'ai eu, le 25 avril dernier, le plaisir d'accueillir de nombreux partenaires départementaux ainsi qu'1/3 d'entre vous à Cluny, à l'occasion de l'assemblée générale de notre structure. 1/3, c'est à la fois peu pour les sceptiques mais néanmoins symbolique d'un réel dynamisme de notre réseau de délégués qu'est l'échelon local.*

*Au-delà de la partie statutaire que constitue l'approbation des comptes, les délégués présents ont pu se rendre compte, tout au long de la journée, combien le mutualisme en Saône et Loire était actif et adapté.*

*Actif et adapté au regard de l'activité des salariés de la MSA71 durant l'année 2007, des actions engagées par les délégués dans le cadre de l'échelon local et des nombreux partenariats existants au niveau départemental.*

*Actif et adapté dans le futur également, si j'en crois François GIN, le prochain directeur général de la caisse centrale de la MSA, lorsqu'il a évoqué l'actualité de la protection sociale agricole. En effet, les pouvoirs publics vont mettre en place de nouveaux dispositifs dans le domaine de la santé et nous aurons à y défendre notre place. Pour les retraites, des réformes sont en cours et la MSA veillera à l'évolution des retraites agricoles et s'assurera du maintien du principe de répartition, donc de solidarité. Enfin en ce qui concerne le FFIPSA (Fonds de Financement Institutionnel de la Protection Sociale Agricole), François GIN a bien rappelé qu'il n'y avait pas de carence dans la gestion de notre système de protection sociale MSA mais bel et bien un problème de financement. Un déficit existe depuis 2005, d'un montant total de 5 milliards d'euros à ce jour, qui fragilise l'institution toute entière. Les ministères du budget et de l'agriculture se sont cependant engagés à trouver des solutions pour atteindre l'équilibre. C'est pourtant bien à la question du financement global de la protection sociale française à laquelle nous aurons à nous adapter, en prônant les valeurs de notre mutualisme que sont la solidarité, la responsabilité et la démocratie.*

*C'est dans ce contexte que nous avons à construire notre projet de regroupement Bourgogne. Et je crois que nous avons là une obligation de résultats, tant vis-à-vis des pouvoirs publics que dans le service de qualité à apporter aux ressortissants agricoles sur le plan local.*

*C'est bien cela le challenge de la MSA de demain !*

Le Président, Pierre Dufour

## Délégués pour agir

### Les délégués s'interrogent sur leur avenir

**Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les Comités Locaux ont posé en direct leurs questions à l'assemblée générale. François GIN et Pierre DUFOUR ont tenté d'y répondre.**

**Quelle sera la "feuille de route" et l'avenir du délégué au-delà du regroupement 2010? (Echelon Local de Matour / Cluny / Tramayes)**

■ F. GIN : « Votre question se place dans l'optique du regroupement, déclinaison du Plan d'Action Stratégique (PAS). Le 1<sup>er</sup> axe de ce plan concerne le mutualisme et ses valeurs. Les délégués y ont donc toute leur place et nous comptons beaucoup sur eux.

Quelques caisses expérimentent déjà un observatoire de la vie mutualiste destiné à mesurer la réalité de l'action des élus et en produire un bilan en vue de préparer le futur mandat. La feuille de route des élus, ce sera le plan d'actions qui correspondra à un projet de mandat. Si bien qu'en 2010, vous aurez une Caisse Régionale de Bourgogne, et il appartiendra alors aux dirigeants de cette nouvelle structure de mettre en oeuvre un plan d'actions pour ses élus. Et bien entendu, vous serez à ce moment là, les acteurs incontournables sur lesquels chacun compte pour répondre aux préoccupations et aux attentes de la population sur les territoires».

**Après 2010, les délégués seront ils toujours d'actualité pour conserver une proximité avec les adhérents ? (EL Buxy / St Gengoux)**

■ F. GIN : « Le PAS a pour objectif de conserver la proximité, mais aussi de la développer.

Outre le Conseil d'Administration pluri-départemental, il y aura 4 comités, 1 par département. Des textes régissent l'articulation entre le CA et les comités départementaux. Ils prévoient aussi une certaine latitude pour adapter les modes d'organisations aux choix locaux. Bien entendu, vous aurez toujours l'échelon local, avec les délégués cantonaux. Plus que jamais, les délégués doivent rester le maillon essentiel du maintien de la proximité auprès des adhérents.

Nous avons également besoin de l'échelon local pour que la MSA puisse accompagner les difficultés rencontrées individuellement ou collectivement.

**Quelles seront les conséquences de la régionalisation sur les effectifs, la proximité avec les agences locales, la répartition des administrateurs et l'organisation des services techniques ? Maintiendrez vous le guichet unique ? (EL Chalons / Chagny / Givry)**

■ P. DUFOUR : « En matière d'effectifs, l'orientation qui est donnée par la caisse centrale, c'est le non remplacement des départs jusqu'à un certain ratio, fixé en fonction de la population protégée... Concernant la proximité, nous avons toujours

voulu conserver des agences locales. Il faut laisser encore un peu de temps à la commission stratégique et au futur Directeur Général pour caler tout ça...

Au sujet du nombre d'administrateurs au CA régional, chaque département sera représenté par 9 administrateurs répartis dans les 3 collèges +1 désigné par l'UDAF. Le CA régional sera constitué de 40 personnes au final. Au-delà du nombre, il me paraît important de veiller à une bonne répartition géographique de ces derniers.

Quant au traitement des dossiers, la GEIDE (Gestion Electronique et Informatisée des Documents de l'Entreprise) permettra une gestion efficace et adaptée.

Notre guichet unique qui fait notre spécificité et notre originalité en MSA, participe à la diminution des coûts de gestion. Je crois que dans le cadre des diminutions des dépenses publiques, c'est un atout qui peut faire que la MSA existera encore longtemps».

**Les échelons locaux vont ils encore exister ? Nos services de proximité seront ils maintenus dans les mêmes conditions ? (EL de Montchanin / Mont St Vincent / Montcenis / Montceau)**

■ P. DUFOUR : « En complément de ce qui a été dit avant, je confirme que notre échelon local est un véritable laboratoire d'expérimentations tant, pour exprimer des idées que pour réaliser des actions.

En Saône et Loire, nous avons choisi de laisser libre cours à vos projets tout en mettant à votre disposition une équipe pour vous accompagner. Nous continuerons à défendre ce principe».

**Nous délégués, exprimons notre crainte d'une démotivation profonde après 2010. Qu'est ce qui peut nous être GARANTI en matière de proximité ? (EL Digoin / Paray)**

■ P. DUFOUR : « Historiquement, le siège de la MSA étant à Mâcon, des agences locales ont été privilégiées. Il faut à présent que ces agences locales soient équipées, ce qui a un coût. Mais c'est une priorité politique que de les conserver en améliorant les flux informatiques. La qualité du service rendu et la proximité, cela passe par un contact direct, un réseau de délégués efficace, mais aussi par l'utilisation de notre site internet. Et ce site il faut s'en servir puisque des informations utiles et personnalisées peuvent y être trouvées et des échanges réalisés. C'est aussi une formidable vitrine des actions du terrain, et cela concourt à maintenir la motivation».

L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services



## Rencontre annuelle des délégués responsables et adjoints Un échelon local qui marche

30 délégués responsables ou adjoints de 16 comités locaux du département étaient venus à la MSA, à Mâcon, le 27 mars 2008, afin de faire le bilan d'activité de l'échelon local pour l'année 2007. S'ils ont pu faire part de leurs inquiétudes quant au maintien des agences locales, du service de proximité de la MSA face au projet d'évolution régionale de la structure, ils ont pu aussi échanger sur les actions réalisées à partir de témoignages de certains d'entre eux. Ce sont ces témoignages que nous vous proposons à présent de découvrir.

### ■ Jean Luc AURAY (EL Cluny / Matour / Tramayes)

Formation «bûcheronnage» le 20 septembre 2007 à Trivy

«L'objectif était de faire prendre conscience de la dangerosité du travail dans le bois.

Cette formation, dispensée par un formateur efficace et très compétent, a été soutenue fortement par le service SST de la MSA 71. Au final, les participants ont déclaré avoir une autre conception de l'abattage de bois, se sont rendus compte qu'ils utilisaient souvent mal leur tronçonneuse et donc de l'utilité des équipements de protection.»

### ■ Aimé RATHIER (EL Louhans / Montpont / Montret / Beaurepaire / Cuisseaux)

Enquête sur les démarches administratives

«Cette action est un projet de longue haleine porté par les délégués de l'échelon local des 5 cantons du Louhannais, pour apporter un soutien aux chefs d'exploitation, à la suite des constats suivants :

- trop de «paperasses» au détriment du travail sur l'exploitation ;
- si l'administratif est négligé, il y a risque de pertes de droits sociaux ou de primes, de majorations, de dossiers erronés....

Tout cela génère du stress.

Un questionnaire «l'administratif et vous» a été élaboré et envoyé en juillet 2007 à 600 chefs d'exploitations sur les 5 cantons.

Les résultats ont notamment fait ressortir 2 pistes d'actions :

- Rencontrer les OPA pour connaître leurs pratiques en matière d'aide aux démarches administratives, se coordonner pour ne pas multiplier les dispositifs ;
- Etudier la mise en place éventuelle d'un groupement d'employeurs avec une salariée administrative intervenant sur les exploitations.

Une réunion a ensuite eu lieu entre le groupe de délégués responsables et adjoints et les OPA : chambre agriculture, ADASEA, FDSEA, service aux entreprises MSA. Des discussions sont en cours pour rencontrer les personnes initiatrices d'un dispositif existant dans le Jura.»

### ■ Corinne VERCHERE (EL Digoin / Gueugnon)

Formation 1ers secours des 16 et 19 janvier 2008 à Charolles

«A aucun moment dans un cursus scolaire «normal», on a de formation obligatoire aux gestes de premiers secours. On se retrouve donc dépourvu devant un cas réel !

Nous avons donc décidé de mettre en place une action de formation premiers secours.

Un conseiller en prévention de la MSA est venu la dispenser à l'agence locale de Charolles, avec une partie théorique et une partie pratique. Et si au final chacun pouvait savoir que secourir quelqu'un, ce n'est pas lui sauver la vie à tout prix, mais c'est savoir alerter dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles, ce serait déjà bien !»

### ■ Sylvie MAGNIN (EL Montceau / Montchanin / ont St Vincent / Montcenis)

Organisation d'un dîner dansant à Blanzly le 22 septembre 2007

«Nous avions comme objectifs de :

- Récouter des fonds pour offrir des vacances à des enfants du milieu agricole qui sont peu ou jamais partis.
- Suite au regroupement des cantons, permettre à chacun de faire connaissance.

Nous avons donc décidé d'organiser un repas dansant pour les personnes du milieu agricole et leurs familles.

Au départ, chacun a cherché des informations près de chez lui : tarifs, repas, boissons..., car nous tenions à faire travailler des professionnels locaux.

Nous avons défini ensemble le repas, le prix du menu, les plaquettes d'invitation que la MSA nous a fabriquées et que nous avons distribuées.

Quand nous avons eu le nombre de participants suffisants pour équilibrer notre budget nous avons confirmé nos différents engagements.

Nous avons nous-mêmes géré le service et le bar tout en passant une bonne soirée.

Nous sommes très contents d'avoir pu dégager un bénéfice, d'avoir atteint nos objectifs initiaux. Maintenant, nous allons pouvoir concrétiser la journée des enfants.»

## Au jour le jour...

### Droit à l'information Retraite

Le droit à l'information retraite permet à chaque citoyen d'avoir une information individuelle sur sa future retraite.

Ainsi, en fonction de son année de naissance et pour tous les régimes de retraite auprès desquels il a cotisé, un Relevé de Situation Individuelle ou une Estimation Indicative Globale lui sera adressé.

**Le Relevé de Situation Individuelle** (durée de cotisations, nombre de points retraites complémentaires, rémunération prise en compte...) sera envoyé cette année à tous les assurés nés en 1958 et 1963.

**L'Estimation Indicative Globale** (estimation du montant total et du montant de chacune des pensions susceptibles d'être versées au bénéficiaire) sera envoyée cette année aux assurés nés en 1950 et 1951.

### Cotisants solidaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'assurance ATEXA (couverture accidents du travail et maladies professionnelles) fait partie de la protection sociale obligatoire.

Les cotisants solidaires qui auraient un accident dans l'exercice de leur activité, ou qui développeraient une maladie professionnelle liée à cette dernière, peuvent à présent bénéficier :

- d'une dispense d'avance des frais et une prise en charge à 100% des tarifs de la sécurité sociale pour leurs frais médicaux.
- d'une rente accident du travail en cas d'incapacité permanente totale.
- d'une rente versée aux ayants-droits en cas d'accident mortel.

**Avec la MSA, ils profitent aussi d'un interlocuteur unique pour toute leur protection sociale !**



## Evaluation des risques : tous concernés !

**Le document unique, une contrainte administrative supplémentaire ? Non, c'est avant tout l'occasion de prendre du recul pour optimiser la préservation de la santé et de la sécurité de tous les participants à la vie de l'exploitation agricole, chef d'exploitation, salariés permanents ou temporaires, aides familiaux, stagiaires, tiers intervenants.... C'est aussi le moyen d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise grâce à de meilleures conditions de travail.**

L'évaluation des risques constitue un enjeu majeur pour l'exploitant, tant au niveau social qu'au niveau économique et juridique.

Sur une exploitation agricole, les sources de dangers sont multiples : utilisation de machines et d'outils, conduite des engins agricoles et déplacements, utilisation de produits phytosanitaires,... Aujourd'hui, les gestes répétitifs et les postures exi-

Le document unique est donc un véritable outil de gestion de la sécurité. Le rédiger suppose tout d'abord d'identifier les unités de travail, d'analyser les activités réelles pour repérer les dangers et les conditions d'exposition aux risques de toutes les personnes présentes sur l'exploitation. Dans un second temps on quantifie et on hiérarchise ces risques, puis on définit les mesures adaptées à

bre de maladies professionnelles augmentent... Cette évolution rend d'autant plus nécessaire une meilleure compréhension de la situation de travail afin d'optimiser les actions de prévention.

Et cela passe par une évaluation régulière des risques !



geantes, la manipulation de charges lourdes et les vibrations sont à l'origine de la plupart des maladies professionnelles. Nombreux sont les agriculteurs qui ont des affections des tendons et des muscles ou qui souffrent du dos.

Faire de la prévention est indispensable pour anticiper la survenue d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Au-delà de la sécurité, évaluer ces risques c'est réfléchir aux méthodes de travail les plus appropriées, à la meilleure organisation, au choix des matériels et des produits les moins dangereux...

prendre.

La rédaction du document unique reste une démarche libre et choisie.

La MSA offre un accompagnement sous différentes formes pour éclairer les exploitants sur l'intérêt de l'évaluation des risques en terme de sécurité pour eux-mêmes et pour leurs travailleurs, mais aussi pour dédramatiser la procédure en leur donnant des outils simples et pratiques. Cependant, la MSA ne peut se substituer au chef d'entreprise pour réaliser ce document.

Les équipes Santé Sécurité au Travail de votre MSA peuvent proposer aux exploitants des réunions d'information, des formations collectives, de l'appui individuel, des journées de sensibilisation dans les lycées agricoles auprès des maîtres de stage...

Il est important de rappeler que les conditions de travail ne cessent d'évoluer avec l'apparition de nouvelles technologies, de nouveaux produits et substances, l'appel aux entreprises extérieures. De ce fait, la gravité des accidents du travail et le nom-

### Au jour le jour...

**Pierre BEUCARNOT (MF Anzy le Duc) vainqueur du concours manipulation de bovins 2008 !**

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA71 organisait le mercredi 2 avril 2008 son traditionnel concours départemental de manipulation de bovins.

8 élèves de quatre établissements scolaires agricoles du département (MF Anzy le Duc, LEGTA Fontaines, MF Mazille, CFA Gueugnon) se sont affrontés à travers 10 épreuves alliant technique et approche de l'animal. Le jury, présidé par Christophe LAPALUS a proclamé vainqueur



Pierre BEUCARNOT de la Maison Familiale d'Anzy le Duc, qui était accompagné sur le podium par Florent ROUX (MF Anzy) et Béatrice MARTIN (LEGTA Fontaines).

**N'hésitez pas à contacter les conseillers en prévention de la M.S.A. 71 :**

- Matthieu DANGUIN
- Denise RICHY
- Michel DUBOIS
- Richard THIVANT

Tél : 03.85.39.51.37 - Fax 03.85.39.52.98  
Email : prp.grprec@msa71.msa.fr



## Journée départementale prévention santé-citoyenneté : «Je fais la fête et après ?» Une première très réussie !



Ils étaient près de 300, élèves de 11 établissements scolaires agricoles du département de Saône et Loire, à s'être réunis au lycée agricole de Fontaines le 19 mars 2008. Dans quel but ? Echanger et se sensibiliser mutuellement aux risques qu'ils peuvent encourir ou faire prendre à leurs camarades lorsqu'ils font la fête !

Après avoir travaillé dans chacun de leur établissement sur un thème de prévention en lien avec la fête, ils ont pu exposer leurs travaux lors de cette journée.

### Sous quelle forme ?

Par le biais d'expositions relatives au risque d'alcool au volant, la sexualité ou l'image de soi (MF de La Clayette, Anzy le Duc et Etang sur Arroux, lycée de Louhans), à travers des jeux animés par les élèves eux-mêmes (Lycées Fontaines, Tournus, Vérosvres et CFA de St Marcel) sur des thèmes aussi variés que les risques liés au bruit, la gestion de déchets, les consommations multiples, ou encore en mimant ou jouant la comédie (MF Mazille, lycées de Charolles et Davayé) sur les discriminations et la relation à l'autre.

2 vrais comédiens sont venus clôturer cette journée festive et sans danger, et à l'applaudimètre la satisfaction des adolescents semblait sans équivoque.

La Caisse Locale Santé Prévoyance GROU-PAMA / MSA, dont la vocation est la prévention des divers risques encourus par les jeunes, a soutenu très tôt et accompagné ce projet de rencontre départementale, par ailleurs très bien orchestré par le service social de la MSA71.

D'autres partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Crédit Agricole Centre-Est) soutenaient cette opération inédite en Saône et Loire, qui au final aura eu un impact auprès d'environ 2000 élèves.

Une première qui à n'en pas douter en appellera d'autres !



### Au jour le jour...

#### Aide aux loisirs 2008

Accordée aux allocataires MSA dont le quotient familial n'excède pas 630 €, l'aide aux loisirs concerne les dépenses de loisirs : activités sportives et culturelles, vacances collectives des enfants, vacances familiales, frais de restauration et de transport. Ces dépenses doivent être effectuées, en France ou dans les DOM-TOM, du 1er juin au 31 décembre 2008. L'aide est versée sur présentation des justificatifs de dépense.

#### 28 services internet sur [www.msa71.fr](http://www.msa71.fr)

Le site internet de la MSA permet aux adhérents, chefs d'exploitations et entreprises de :

- faire des déclarations (Déclaration Unique d'Embauche, Déclaration d'Accident du Travail, TESA...)
- consulter le relevé parcellaire, et les factures d'Assurances Sociales
- réaliser des estimations de calcul
- faire ses demandes de prestations familiales (aides au logement,...)
- consulter ses paiements de prestations (maladie, retraite, famille, invalidité et tout dernièrement en action sociale).

Ces téléservices sont aujourd'hui suffisamment étoffés et offrent un véritable guichet unique dématérialisé. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Connectez-vous sur : [www.msa71.fr](http://www.msa71.fr). Cliquez sur «inscrivez-vous».

#### ■ Direction de la publication

Françoise BURLAUT - Directeur

#### ■ Comité de rédaction

Jean-Luc RIOLINO - Robert SIRAUD  
Françoise PERROT - Richard THIVANT  
Nathalie LEMOINE - Rachel DEAL

#### ■ Photos

CCMSA audiovisuel & MSA de Saône-et-Loire

#### ■ Conception-Impression

COMIMPRESS - 01750 REPLONGES

#### ■ Routage

SN BOURGOGNE ROUTAGE  
132, route de Lyon - B.P. 42046  
71020 Mâcon Cedex 9

#### ■ Dépôt légal

2<sup>ème</sup> trimestre 2008 - Tirage : 1000 exemplaires.

#### MSA Saône-et-Loire

Service Communication

tél. 03 85 39 52 19

46 rue de Paris

fax. 03 85 39 51 82

71023 Mâcon cedex 9